

Brahim Ramdhane
2019 OHCHR Fellow

Troisième Sujet : «Pratiques efficaces pour l'éducation dans les langues minoritaires et l'enseignement de ces langues»

Madame la Présidente,

Le gouvernement mauritanien avait décidé, en l'absence de tout consensus national et sans tenir le moindre compte de la diversité ethnique de la société, de faire de la langue arabe la langue officielle du pays. Il argumenta cette décision par le fait que la majorité des habitants parlaient le Hassania, lui-même dérivant de la langue arabe.

De ce choix, Monsieur le Président, ont découlé de nombreuses erreurs qui ont causé de nombreux torts aux minorités nationales qui se sont trouvées obligées de recevoir leur enseignement dans une langue qu'ils n'ont pas choisie ce qui les a marginalisées et provoqué la disparition de leur culture et de leur civilisation. C'est à cause de ces choix que le pays apparaît aujourd'hui monoculturel en contradiction flagrante avec son pluralisme réel.

L'une des victimes emblématiques de ces orientations n'est autre que la communauté h'ratine à la quelle, en même temps que l'esclavage, il a été imposé de s'assimiler dans la culture arabe et de faire disparaître toute trace de sa culture originelle. Il lui a été ainsi refusé toute contribution au patrimoine de l'humanité. Aujourd'hui, les H'ratine aspirent à réparer cette injustice et revendiquent d'afficher et de développer leurs spécificités propres.

Depuis cette tribune et par l'intermédiaire du représentant de mon pays, je demande:

-1l'officialisation des langues des autres minorités (Pulaar, Soninké et Wolof), leur enseignement et leur introduction dans le cursus éducatif en leur fournissant les mêmes moyens et les mêmes droits que la langue arabe au sein de l'administration;

-2d'offrir aux H'ratine la possibilité de choisir la langue qu'ils préfèrent pour l'enseignement de leurs enfants;

-3d'inscrire dans la constitution une référence à la composante h'ratine et de les impliquer dans la conduite des affaires de l'Etat. Cette mesure viendrait en réparation aux préjudices subis durant des siècles. Je demande aussi que soit revisité le fonctionnement de l'Aganece Tadamoune, du Commissariat aux droits de l'homme et des ministères chargés de l'enseignement et du développement rural. Ces institutions ayant pour vocation d'intervenir pour améliorer la vie des H'ratine, la misère de cette dernière témoigne de leur échec et de leur manque d'efficience

Merci Madame Présidente